

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 31 Août

UNE LÉGENDE DÉTRUITE

Une revue berlinoise, la *Kritik*, publie une étude de M. Carl Bleibtren, dans laquelle l'écrivain allemand explique, en s'appuyant sur des documents officiels, que les opérations de l'armée allemande ont été fort mal dirigées et que la guerre de 1870-71 aurait été un désastre pour l'Allemagne, malgré l'infériorité numérique de notre armée, si Bazaine n'avait pas été un incapable d'abord et un traître ensuite.

D'après la démonstration de M. Bleibtren, ce n'est pas à l'habileté militaire de leurs chefs que les Allemands ont dû leurs succès; ils nous ont vaincus parce qu'ils ont eu de la chance, parce que le hasard s'est mis de leur côté.

M. Bleibtren prouve que malgré l'infériorité de leur nombre, les Français se sont trouvés à plusieurs reprises plus forts que les Allemands, et auraient pu leur infliger des défaites décisives, si Bazaine avait tiré parti de ses avantages.

Le matin du 17 août, dit M. Bleibtren, l'aile droite des Français s'était retirée de Bruville jusqu'à St-Privat et y attendait fermement la bataille, tandis que l'aile gauche avait parcouru huit kilomètres de Rezonville jusqu'à Point-du-Jour et offrait un front terrible. Le front allemand était beaucoup trop éparpillé. Profitant de cet état de choses, Bazaine aurait pu anéantir le neuvième corps qui arrivait tout seul, ou disperser par un mouvement sur Batilly la garde prussienne.

Il pouvait aussi diriger son choc contre le premier corps allemand ou contre le septième. Chacun de ces corps étaient en forte minorité contre Bazaine et aurait été battu avant l'arrivée d'un secours utile. Jusqu'à trois heures de l'après-midi, 90,000 français se trouveraient disponibles contre 70,000 allemands; ce n'est qu'après trois heures que toutes les forces allemandes se réunirent. Le

chef suprême allemand avait gardé toute la journée du 17 et la plus grande moitié du 18 août pour se battre avec un ennemi qui se trouvait sur place depuis vingt-quatre heures. Une telle perte de temps et de force est presque sans exemple dans l'histoire moderne de la guerre; elle constitue une faute énorme du général de Moltke. En pareil cas, Napoléon 1^{er} aurait jeté toute sa cavalerie vers Conflans et Auboué dans la matinée du 17 août et aurait dirigé des batteries montées vers le camp près de Verneville pour savoir où il en était; il aurait pu alors dicter la marche sur Boncourt et Sainte-Marie dans la soirée du 17 août.

Loin de chercher à enfermer Bazaine dans Metz, de Moltke semble avoir voulu, au contraire, forcer Bazaine à s'éloigner de Metz. C'est de son plein gré que Bazaine entra dans Metz, comme s'il avait voulu s'y faire prendre dans une souricière. Il aurait pu parfaitement se retirer vers Thionville sans être inquiété par l'ennemi ou s'ouvrir par force le chemin vers l'ouest à Briey :

Si le maréchal avait pris les routes de Briey et Thionville, il pouvait tranquillement gagner Montmédy. Et comme Bazaine avait une avance de douze heures, comme une armée qui se retire marche naturellement plus vite qu'une armée qui s'avance et doit être prête à livrer bataille, le maréchal aurait même pu atteindre Etain.

Dans ces conditions, il est évident que les Allemands ne pouvaient pas forcer Bazaine à livrer bataille ni à la rivière Orne, ni à la frontière belge; il est hors de doute que le maréchal aurait facilement pu opérer sa jonction avec Mac-Mahon, s'il avait mis en marche son armée le 18 au matin, après toute une journée de repos. Ce n'est pas le génie supérieur de de Moltke qui a retenu Bazaine près de Metz et l'a jeté dans cette place : c'est Bazaine qui a volontairement renoncé à la retraite et s'est décidé à entrer dans Metz. La faute commise par Bazaine ne saurait être portée comme un mérite à l'actif du général de Moltke.

Le talent de de Moltke, c'est d'avoir organisé la mobilisation de l'armée allemande. Mais il semble que le grand chef de l'état-major allemand était un médiocre stratège. Dans la conduite des opérations militaires, il commit de nombreuses fautes dont un adversaire résolu aurait tiré parti.

Nos vainqueurs devraient donc moins se glorifier du succès qu'il faut attribuer plutôt au hasard qu'au mérite de leurs généraux.

J. QUERCYTAÏN.

LA GERMANISATION

DE L'ALSACE-LORRAINE

Sous ce titre, le *Gaulois* publie des indiscrétions recueillies par un des personnages qui font partie de l'entourage ordinaire de l'empereur d'Allemagne, Guillaume II, et dont il garantit l'authenticité :

Le retour de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne s'ajoute à tous les souvenirs glorieux qu'évoquent dans l'esprit de Guillaume II les anniversaires qu'il célèbre.

Non qu'à cet égard sa joie soit parfaite. Il sait fort bien faire la part de l'optimisme des rapports officiels. La germanisation est lente, très lente. Dans ses voyages à travers les provinces de l'Empire, il sait d'où lui viennent les acclamations, du monde des fonctionnaires et des immigrants. La population indigène ne manifeste pas non plus pour lui, et il ne se fait aucune illusion sur cette abstention.

D'ailleurs, il a ses moyens d'informations directes, et il sait ainsi à quoi s'en tenir sur les sentiments véritables des Alsaciens-Lorrains.

Il n'y a pas six mois, il se fit présenter deux soldats alsaciens, en garnison à Potsdam.

— Vous êtes contents, leur dit-il, de porter cet uniforme ?

Ils ne répondirent rien.

— N'êtes-vous pas contents, reprit-il, de combattre avec Dieu pour le roi et la patrie ?

Ils ne répondirent encore rien, quoique ces questions fussent faites en allemand et en français.

L'empereur vit briller de grosses larmes dans leurs yeux et n'insista pas. Il avait compris ce silence.

Aussi, lorsque le lendemain, un rapport venu de Strasbourg chantait les progrès de la germa-

Il y eut un moment d'indécision.

— Après tout, reprit Fanch, Blaez a le sommeil dur, il sera long à accoster... hèle-le toujours. Pendant ce temps, je vais courir jusqu'à la route voir si le Cam arrive...

En hâte il repartit, tandis que les voix fortes des frères criaient : Blaez ! Blaez !

A leurs appels réitérés, la silhouette du passeur se dressa dans un canot, qui sauta sur la lame, à quelques brasses du bord.

— Qui ça ? demanda-t-on au loin.

— Les Gueguen... l'équipage des *Saints-Anges*.

— C'est bon, on y va... j'accoste.

Peu après, le vent qui soufflait debout, apporta le bruit de la rame frappant le bordage, et du clapotement de la nage vigoureuse de Blaez. Le canot, secoué par la vague, se fit plus distinct, et stoppa bientôt près de la cale, en même temps que Fanch y arrivait, suivi de Jean-Marie.

— C'est de belle heure que vous partez, les gars, fit le batelier; toujours les premiers, comme du temps du bonhomme...

Tous sautèrent dans le canot qui recommença ses bonds prodigieux, en s'éloignant.

Ils se tenaient d'abord, serrés les uns contre les autres; Blaez, courbé sur son aviron, manœuvrait dans la direction des *Saints-Anges*, qu'on devinait dans le brouillard.

D'un coup sec il vira hardiment, et vint se ranger près de la barque.

S'aidant de leurs mains, en un clin d'œil les gars y furent installés.

— Bonne chance, les enfants, fit le passeur... j'vas reprendre mon somme, j'ai le temps... Les

nisation, s'écria-t-il : « Oui, c'est entendu, tous sont Allemands, les soldats exceptés. »

Guillaume II ne comprend rien à cette répugnance des Alsaciens-Lorrains à se rallier à l'Allemagne.

Ils sont pourtant Allemands, Allemands de type, de culture, de langage. L'Allemagne leur offre un pays prospère, où la religion est respectée. Qu'est-ce donc qui s'oppose à leur assimilation et entretient leur résistance ?

Volontiers, il l'attribue à l'insuffisance de pénétration des vieilles populations allemandes avec les populations nouvelles.

— Il n'est guère allé là bas, dit-il sur un ton de plaisanterie, que les pédicures et les marchands de tabac, qui n'ont pas toujours dû donner une idée bien relevée de la patrie allemande. Ma noblesse n'a pas voulu suivre mon exemple et y acheter des domaines.

INFORMATIONS

Conseil des ministres

Au début du conseil des ministres, le président de la République, arrivé jeudi matin à Paris, a fait connaître qu'il avait l'intention de suivre la première partie des grandes manœuvres de l'Est. Le président arrivera accompagné du ministre de la guerre et des officiers de sa maison militaire, le samedi 7 septembre à Langres, à 11 heures du soir, venant du Havre; le lendemain 8 septembre, il assistera à la rencontre des 7^e et 8^e corps qui aura lieu dans les environs de Fayl-Billot.

Le 9 septembre, il visitera les troupes dans leurs cantonnements; le 10 septembre, il assistera à la bataille qui aura lieu entre les deux armées à Parnot, et le soir il rentrera à Paris.

Il présidera le 11 le conseil des ministres à l'Élysée, et rentrera le soir au Havre d'où il partira le 15 pour aller s'installer au château de Fontainebleau.

Le président de la République retournera sur le terrain des manœuvres le 18 septembre, il arrivera dans l'après-midi à Mirecourt; le lendemain, dans la matinée, il passera la revue des troupes placées sous le commandement du général Saussier.

Le ministre de la guerre a annoncé qu'après les grandes manœuvres, c'est-à-dire vers la fin de septembre, il ira inspecter les hôpitaux et dépôts de malades et de convalescents rapatriés de Madagascar.

autres ne sont pas des matineux comme vous...

— A tantôt, père Blaez, répondirent les gars.

Un mouvement extraordinaire se produisit sur l'embarcation, après que les gars, pour se garantir du brouillard humide qui les enveloppait, eurent revêtu leurs surcroûts de toile jaune cirée.

Le mat hissé, ils tendirent leurs bras nerveux sur la chaîne du *corps mort*, en ponctuant chaque effort d'un « han » rythmé.

Le bateau dégagé de ses attaches, se mit à glisser sous l'action du vent.

Fanch, rapidement, se plaça près de la chambre, la main sur la barre du gouvernail.

— Hisse le taille-vent, commanda-t-il d'une voix ferme.

Tous ces premiers préparatifs s'étaient opérés dans le plus profond silence; ses paroles eurent quelque chose de solennel.

Pour la première fois une voix autre que celle du vieux Gueguen, s'élevait pour commander à bord des *Saints-Anges*.

La voile s'enleva, et le vent en s'y engouffrant fit grincer les écoutes.

Assis près du bordage, le Cam eut un mauvais regard sur ses frères...

Depuis le moment où il les avait quittés, devant la fosse béante où reposait leur père, il n'était pas revenu à la maison. Après s'être informé du jour où l'on reprendrait la pêche, il avait disparu.

Qu'avait-il fait ? Pourquoi se cachait-il ? Était-ce la honte de ne pas s'être trouvé au lit de mort de son père, ou la crainte des reproches de la vieille Mère ? N'était-il pas resté plutôt attablé dans quelque cabaret, soi-disant pour noyer le chagrin ? Nul ne le savait. (A suivre).

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 5

LE MANOIR DU DIABLE

Par JACQUES BRÉMOND

PREMIÈRE PARTIE

L'équipage des « Saints-Anges »

I

Une fois encore, le vieux Gueguen murmura :

— Jean-Marie n'est pas là ?

Puis presque aussitôt, faisant un dernier effort, il ajouta :

— Adieu, femme, adieu, les gars... je vous bénis tous...

Un léger souffle erra quelques instants sur ses lèvres entrouvertes, et s'éteignit bientôt. Il était mort.

Et tandis que le cadavre du vieux Jean Gueguen se refroidissait sous les baisers de la mort, Jean-Marie, l'aîné de ses fils dormait ivre sur le bord d'une route.

Fanch, Guillaume, Yves, Corentin et Marc portèrent eux-mêmes sur leurs épaules la dépouille de leur père au cimetière. Derrière eux marchait la vieille mère, effrayante de résignation douloureuse, cherchant à calmer les sanglots du petit Dréo. Jean-Marie aussi, était là, honteux, sous les regards méprisants qu'il sentait peser sur lui.

Au lendemain de sa nuit d'ivresse, des paysans l'avaient réveillé, pour lui annoncer la mort de son père !

Une foule immense suivait, silencieuse et recueillie, et toutes les têtes se découvraient respectueusement devant le cercueil de l'homme de bien que Dieu rappelait à lui.

II

A quelques jours de là, un groupe d'hommes suivait la rue principale du Guilvinez, dans l'aube à peine blanchissante du matin.

C'était l'équipage des *Saints-Anges* qui partait en mer.

Devant le poste des douaniers, les gars tournèrent à droite et s'engagèrent sur la cale qui résonna sous le choc de leurs chaussures ferrées. Au bout, ils s'arrêtèrent.

— Faut bôler Blaez, dit l'un d'eux.

Blaez, le passeur, se chargeait de transporter les pêcheurs à leurs embarcations; au retour, dès que les barques reposaient sur le *corps mort*, il retournait prendre les équipages pour les ramener à terre. Aux marées de nuit, il dormait dans son bateau, attendant l'appel des premiers partants pour s'éveiller.

Un des gars descendit les marches de l'escalier de pierre que la marée montante gagnait déjà, et les mains réunies en porte-voix près de la bouche, fit mine d'appeler. Fanch l'arrêta.

— Jean-Marie n'est pas arrivé, espérons-l', dit-il.

— Le flot gagne cependant, faudrait profiter... Le jour ne tardera pas à venir... répliquèrent les autres.

Le général Zurlinden a ensuite entretenu le conseil de l'expédition de Madagascar; il a donné connaissance d'un rapport du général Duchesne, en date du 22 juillet, par lequel le commandant en chef de l'expédition annonçait qu'il occuperait Andriba du 18 au 25 août. Sa prévision s'est réalisée, Andriba ayant été pris le 22.

La marche de la colonne se poursuit méthodiquement, et jusqu'à ce jour, les étapes ont été franchies dans les délais prévus.

Lorsque le dernier transport en partance, la *Concordia*, aura quitté Madagascar, on aura rapatrié 2,200 malades ou convalescents sur l'effectif total des troupes de terre et de mer et des troupes indigènes, ce qui ne représente pas 10 pour cent de l'effectif des troupes européennes.

Le ministre de la guerre a fait ensuite connaître que Mme Furtado Heine faisait don au département de la guerre de sa villa de Nice, qui sera affectée à une résidence de repos pour cinquante officiers convalescents des armées de terre et de mer; la donation comporte une rente viagère pour subvenir à tous les frais d'entretien des malades, du personnel et du bâtiment.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte des affaires courantes et notamment des négociations engagées au sujet des affaires d'Arménie et de la question des territoires contestés de Mapa.

Le garde des sceaux a informé le conseil que M. Chenest, procureur de la République à Paris, serait remplacé dans son poste et appelé à d'autres fonctions, à cause de la procédure suivie dans l'affaire Magnier.

Le conseil a décidé que le général Devaraigne, commandant le 18^e corps d'armée, irait, le 2 septembre, saluer, au nom du président de la République, la reine d'Espagne actuellement à Saint-Sébastien.

Le ministre des colonies a fait savoir que le comité du contentieux des colonies a émis, à l'unanimité, que les conditions imposées à la société de Kong par le décret de concession du 21 octobre 1893 n'ont pas été remplies. M. Chaumont va donc prononcer la déchéance de la concession.

Le ministre de la marine a fait signer un décret aux termes duquel sont nommés au commandement en chef de l'escadre active de la Méditerranée, M. le vice-amiral Gervais; au commandement de l'escadre de réserve de la Méditerranée, M. le vice-amiral de Cuverville.

Le ministre de l'intérieur a fait savoir qu'il avait décidé d'interdire les courses de taureaux dans les Landes, le Gard et les Basses-Pyrénées où, en violation des instructions, des taureaux ont été mis à mort.

Le ministre de l'instruction publique représentera le gouvernement, le 8 septembre à Noyal (Côte-d'Or), à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du regretté président Carnot.

M. Hanotaux présidera, le 4 septembre, la séance d'ouverture de la conférence internationale du mètre.

Le ministre de l'agriculture présidera dimanche prochain l'ouverture du concours régional de l'Isère.

Le prochain conseil des ministres aura lieu à Paris le 11 septembre.

M. Félix Faure aux manœuvres de l'Est

Le président de la République séjournera à Langres, du 8 au 10 septembre, à l'effet d'assister aux premières opérations des grandes manœuvres dirigées par le général Saussier.

Il sera accompagné par le ministre de la guerre.

Le président de la République reviendra le 18 septembre pour passer la revue solennelle des troupes à l'issue des manœuvres de l'Est.

Les phosphates d'Algérie

La commission instituée par le ministre de l'intérieur pour procéder à une enquête sur les phosphates d'Algérie a quitté Paris mercredi.

On sait que cette commission est composée de MM. Mastier, directeur des affaires départementales et communales au ministère de l'intérieur; Peslain, inspecteur général des mines; de Saligny, inspecteur des finances; et Delauney, secrétaire de la direction des affaires départementales.

L'attentat de la rue Laffitte

Le mieux signalé hier dans l'état de santé de M. Jodkowitz se continue. Tout danger est aujourd'hui complètement écarté. La guérison n'est plus qu'une question de repos et de soins.

L'instruction de M. Rempier chargé de l'affaire, n'a pas fait un pas. A moins d'une dénonciation ou d'un hasard impossible à prévoir, il est maintenant à peu près certain que le coupable ne sera pas découvert.

L'anarchiste Bort arrêté à Vic-sur-Cère (Cantal) n'a pas été amené à Paris, ainsi que l'ont annoncé plusieurs de nos confrères; nous croyons même savoir que l'instruction contre lui va être close; il n'est pour rien dans l'attentat.

Les extraditions

De l'Echo de Paris :

Nous croyons savoir que les chanceliers de Pa-

ris et de Londres viennent de se mettre d'accord au sujet d'une modification à apporter à la loi réglant les extraditions qui régit les deux pays.

A l'avenir, le prévenu objet de la demande pourra être interrogé en Angleterre, à son domicile, sans avoir à subir la prise de corps.

Perte d'un torpilleur allemand

Le torpilleur allemand n° 41 a chaviré et sombré le 23 août dans la mer du Nord.

13 marins se sont noyés.

Incendie monstre

D'après les journaux de Moscou, la ville de Youkhnof, qui est située dans le gouvernement de Smolensk et qui compte environ 4,000 habitants, a été moitié détruite par les flammes.

Amsterdam, 30 août.

Un terrible incendie vient de se déclarer à Zwaluwe, dans la province du Brabant septentrional.

Quarante-trois maisons ont été brûlées, cinquante familles sont sans asile.

L'Expédition de Madagascar

Paris, 29 août.

Le correspondant du Times à Tananarive lui adresse de nouvelles lettres portant les dates des 7, 12 et 14 juillet; elles disent en substance :

La nouvelle de la défaite des Hovas à Mévatanana vient de nous parvenir; les soldats de la reine ont été mis en déroute par le feu terrible des Français, et d'après un témoin oculaire, les balles françaises balayaient les rangs hovas comme l'eau qu'un jardinier répand dans un jardin au moyen d'un arrosoir.

La cavalerie française (arme complètement ignorée des Hovas, et qui leur inspire la plus grande terreur) avait coupé la retraite aux fuyards; on en avait fait un terrible massacre, et ceux qui avaient échappé, officiers et soldats s'étaient enfuis dans un état complet de nudité; c'est, en effet, une coutume chez les Hovas, avant d'aller au combat, de retirer leurs vêtements et de les laisser dans leurs tentes.

Les habitants de Tananarive sont convaincus que les Français ne livreront pas de grande bataille avant d'être arrivés sous les murs de la capitale; mais là, ils seront anéantis par 30,000 Hovas.

L'animosité contre les Européens croît tous les jours.

Les correspondances de Tananarive, complètent le saisissant tableau du désarroi qui règne à la cour d'Imérina, depuis que le gouvernement malgache a pu savoir que les généraux et les troupes indisciplinées sur lesquelles il croyait pouvoir compter pour arrêter la marche du corps expéditionnaire, reprennent la fuite aux premiers coups de feu.

Tant que l'ennemi s'est trouvé éloigné, les habitants de l'Imérina ne pouvaient se faire à l'idée de l'heure avait sonnée où la domination des hovas allait disparaître. Depuis que chaque jour apporte quelque récit de nouveaux désastres et de la marche en avant de l'envahisseur, les populations perdent de plus en plus leur joyeuse confiance en elles-mêmes; un air triste assombrit tous les visages et des regards inquiets et malveillants suivent tout européen qui passe dans les rues.

Dans les rares moments d'expansion c'est un concert d'amères récriminations contre un gouvernement pétri de fatuité, qui feint de n'avoir aucun doute sur une issue triomphante de la lutte; il ment effrontément, vantant la merveilleuse organisation des préparatifs militaires, exaltant l'admirable stratégie des généraux hovas, parlant de victoires chimériques et impossibles. Et les Français avancent toujours! Aucun plan de campagne. Quelques troupes, par petits paquets de 1,000 hommes, lancés en avant sous le commandement non d'un soldat expérimenté, mais de quelque personne incapable n'ayant même pas manié les armes, mais qui est bien auprès de la cour ou de la reine. Et c'est tout!

Le 13 juin, le bruit se répandit qu'un télégramme apporté par un schooner américain annonçait que la guerre avait éclaté entre la France et l'Angleterre. Que cette nouvelle sensationnelle ait été accueillie avec enthousiasme par les malgaches qui voyaient une intervention providentielle en faveur de fervents serviteurs de Dieu, cela n'a rien d'extraordinaire; mais il paraît que les résidents anglais discutent passionnément les chances de succès de leur pays, et que certains d'entre eux, redoutant d'être faits prisonniers de guerre par le corps expéditionnaire, se préparaient à quitter l'île. Quant aux Hovas, ajoute-t-il, leur joie n'avait pas de bornes, et ils remerciaient la Providence qui intervenait en leur faveur. Le gouvernement appuyait cette information en faisant courir le bruit que les troupes françaises, craignant de voir arriver une escadre britannique, se rembarquaient précipitamment.

Et quand on sut que tout ce bruit n'avait rien de fondé, un abattement soudain succéda à la fièvre des esprits, et pour la première fois, peut-être, ce malheureux peuple eût une claire perception de l'état réel des choses.

Résolu à prolonger autant que possible les apparences trompeuses d'une défense sans espoir, le gouvernement fait circuler les histoires les plus invraisemblables, qui ne trouvent qu'un petit nombre de crédules.

Ainsi, le 18 juin, on apporte que le traître Ramasombahasa qui, après avoir été condamné à mort pour sa conduite à Maravoay, a été pardonné et réinstallé dans son commandement, a, par le moyen d'un mouvement stratégique des plus habiles, conduit les Français dans un piège. Et après avoir massacré 2,000 hommes des troupes d'Algérie, a forcé l'ennemi à évacuer Mévatanana.

Une autre fois, on annonce que le génie hova, en coupant une digue, a noyé 1,000 Français.

En marchant de ce train, il ne resterait bientôt plus rien de l'expédition. Le gouvernement se refuse à reconnaître les faits accomplis, et tout en se défiant des Européens, il s'oppose autant qu'il peut à l'exode de la communauté britannique.

La reine se fâche

Dans un récent conseil de cabinet, la reine, très émue, parla en ces termes :

« Que signifie tout cela? J'ai envoyé des milliers d'hommes à l'armée, qu'ont-ils fait? Que faites-vous, vous autres? Voulez-vous défendre mon royaume? Dois-je perdre ma couronne? Parlez, parlez franchement, ne craignez rien... »

Un silence de mort suivit ces paroles. Personne ne se leva pour se vanter de combattre jusqu'au dernier souffle. Un seul, parmi les conseillers, osa dire à la reine qu'on la trompait indignement, et que le coupable qui semait les mensonges était le gouvernement qui mentait, mentait toujours!

Le premier ministre répliqua d'un ton indigné: — N'est-ce pas une honte d'entendre de pareilles choses? Oser dire que la souveraine ment; c'est d'un traître qui mérite la mort.

La reine congédia le conseil.

Sur le chemin de Tananarive

D'un entretien avec un officier supérieur qui connaît Madagascar, il résulterait que la colonne volante dont parle le général Duchesne dans sa dernière dépêche, ne partirait pas d'Andriba. Andriba est en effet à 170 kilomètres de Tananarive; or, une colonne, pour être volante et mobile et se porter rapidement d'un point sur l'autre, doit être avant tout dégagée de tous les *impédiments*, mulets, voitures, etc.

Les hommes doivent, en outre, être chargés le moins possible et porter, au maximum, pour 5 ou 6 jours de vivres, ce qui suppose une marche de 100 kilomètres environ.

Les ponts d'Ambohinoro et Kinagry, sont à peu près à cette distance de Tananarive. Ce serait, par suite de l'un de ces ponts que le général en chef lancerait la colonne volante, qui est actuellement en voie de formation.

Il convient de remarquer que le corps expéditionnaire se trouve actuellement dans l'Imérina, où l'on rencontre des villages, des marchés et sinon des routes, tout au moins des chemins suffisants pour faciliter le déplacement des troupes.

Cet officier ne croit pas que la reine, le premier ministre et la cour songent à quitter Tananarive, et à se réfugier dans le Sud. Le gouvernement hova aurait tout intérêt au contraire à rester à Tananarive et à y concentrer ses moyens de défense. S'il quittait Tananarive il serait perdu.

Il y a tout lieu d'espérer que la solution interviendra, comme on l'avait prévu, à la fin de septembre ou dans les premiers jours d'octobre.

Brest, 31 août.

Cent trois hommes d'infanterie de marine sont partis dans la matinée pour Marseille, à destination de Madagascar.

A CARMAUX

Le *Télégramme* de Toulouse publie une intéressante interview d'un ouvrier verrier de Carmaux. D'après cette instructive conversation, ce que nous avons dit maintes fois au sujet de la pression éhontée exercée sur les grévistes par les syndicats ressort d'une manière frappante.

On y verra en outre qu'elles sont les visées politiques, caressées par certains meneurs et en particulier par Baudot, qui est, ont le sait, la cause de la grève de Carmaux.

— Ah! cette grève pour sûr nous ne la voulons pas. Mais que faire? plutôt que d'être surveillés par le syndicat, nous préférons pâtir quelque temps. Bienheureux sont ceux d'entre nous qui peuvent s'occuper à tout autres travaux!

— N'y a-t-il pas de vos camarades qui quittent Carmaux? J'en ai vu un qui déménageait des meubles superbes.

— Oui, c'est notre camarade S... Ah! c'était un travailleur; il avait une femme très économe. Lui, il n'allait jamais au cabaret. Aussi s'est-il mis beaucoup de sous de côté.

— Mais, somme toute, qu'est votre Baudot? (On sait que Baudot est l'ouvrier qui a été renvoyé par M. Ressonier pour avoir quitté l'usine sans avoir prévenu ses chefs).

— Oh! nous le connaissons bien; nous ne le connaissons même que trop. Il est né à Decize. Lui, c'est un ambitieux et un vantard qui « se monte le coup ». Il veut être tout, et il suffit que quelqu'un ne soit pas de son avis pour qu'aussitôt il le traite de « mouchar » et de « vendu ».

— Et vous n'osez rien lui dire?

— Que si. Un des nôtres à une réunion, lui a bien dit: « Avec les patrons actuels on arrive à manger du pain et des pommes de terre; si vos pareils, Baudot, étaient les maîtres, nous ne pourrions même pas nous mettre du pain sous la dent. » Et cela est bien vrai; car ils ne veulent pas admettre la moindre discussion et entendent mener tout le monde à la bague, comme des bêtes.

— Et c'est Baudot qui est la cause de la grève?

— Oh! je ne suis pas de cet avis. Pour moi, Baudot ne désirait voir encore continuer le travail, dans l'espoir que nous autres au syndicat nous le nourrissons sans rien faire. C'est un blagueur épouvantable. Tout le temps il disait: « Quand je serai préfet de la Terre, je ferai ceci, je ferai cela... », si bien qu'un beau jour nous l'avons surnommé le *préfet de la Terre*. Et ce surnom lui est resté. Il paraît, d'ailleurs, qu'il en est sur son fier; car encore une fois, il se figure que c'est arrivé.

— D'après vous, quel serait donc l'instigateur de la grève?

— Oh! pour moi, je ne peux pas vous dire; mais Baudot désirerait voir encore continuer le travail, dans l'espoir que nous autres au syndicat nous le nourrissons sans rien faire. C'est un blagueur épouvantable. Tout le temps il disait: « Quand je serai préfet de la Terre, je ferai ceci, je ferai cela... », si bien qu'un beau jour nous l'avons surnommé le *préfet de la Terre*. Et ce surnom lui est resté. Il paraît, d'ailleurs, qu'il en est sur son fier; car encore une fois, il se figure que c'est arrivé.

Pourquoi tous les verriers de Carmaux ne montent-ils pas la perspicacité de leur camarade interrogé par le *Télégramme*?

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE
CANROBERT

La Lande, par Castelnau-Montratiat, 30 août 1895.

Mon cher directeur, Je vois dans votre journal de mardi votre généreuse protestation contre la décision du Conseil municipal de Cahors.

Une foule d'occupations et de préoccupations m'avait fait perdre de vue la souscription pour le Monument de l'illustre Maréchal. Je suis aujourd'hui à m'applaudir de ce retard qui me fournit l'occasion de vous apporter ma modeste obole, que vous trouverez ci-jointe en un mandat-poste de 20 fr.

Veillez agréer, etc. ETIENNE DEPEYRE.

Le tsar vient de s'associer à la souscription publique, pour le monument à élever au maréchal Canrobert, à Saint-Céré.

Voici la lettre officielle adressée à cet effet au général de Colomb, président du Comité du monument :

Mon général, En votre qualité de président du Comité pour l'érection d'un monument à la mémoire du maréchal Canrobert, j'ai l'honneur de vous faire connaître que S. M. l'Empereur de Russie a daigné faire don d'une somme de mille francs destinée à cette œuvre patriotique.

Heureux de vous faire part de ce nouveau témoignage de haute bienveillance de mon auguste souverain, je m'empresse de vous faire parvenir, ci-inclus, la somme en question en vous priant, mon général, de vouloir bien agréer l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments les plus distingués.

Général baron DE FREDERICKS, Agent militaire à l'ambassade de Russie à Paris.

Le général de Colomb a répondu aussitôt :

Mon général, J'ai l'honneur de vous accuser réception de la somme de mille francs que vous m'avez envoyée au nom de l'auguste souverain de la Russie, pour l'érection d'une statue au maréchal Canrobert.

Je serais heureux, s'il vous était possible de faire parvenir jusqu'à Sa Majesté l'Empereur, en mon nom et au nom du Comité, l'expression de notre respectueux dévouement et de notre profonde gratitude pour le haut et si précieux témoignage de bienveillance et d'estime donné à la mémoire et aux vertus militaires de notre illustre maréchal.

Veillez agréer, mon général, l'assurance de ma haute considération et l'expression de mes sentiments distingués et affectueux.

Général de COLOMB.

Nos compatriotes

Nous apprenons avec plaisir que le fils de notre compatriote, M. Fourgoux, conservateur des hypothèques à Marmande, vient d'être reçu à l'école de santé maritime.

Notre compatriote M. Michel Bourrières, ancien professeur de sciences au collège des Petits-Carmes de Cahors, est nommé professeur de sciences au collège de Sarlat.

Postes et télégraphes

M. Treilles, commis auxiliaire en disponibilité, actuellement soldat au 7^e de ligne à Cahors, vient d'être déclaré admissible au concours du surnumérariat des postes et télégraphes qui a eu lieu les 24 et 25 juin dernier.

L'Armée et les Conseils généraux

Les conseils généraux ont émis un certain nombre de vœux ayant un caractère militaire. C'est ainsi que le Conseil général de l'Yonne (il est seul, d'ailleurs, à l'avoir fait), réclame l'abaissement du service actif à deux ans.

La convocation des réservistes et des territoriaux pour des périodes de 28 ou de 13 jours doit être réduite, si le gouvernement écoute les vœux des conseils généraux des Hautes-Pyrénées et de la Seine-Inférieure. Le Loiret proteste contre la convocation de réservistes avant le 14 juillet pour envoyer un régiment de réserve à Paris.

Avec un caractère d'intérêt pour les populations des campagnes, les Conseils généraux de l'Aube et de l'Aude veulent que les fils de cultivateurs soient envoyés en permission pour la rentrée des moissons, et que les sursis d'appel sous les drapeaux ne soient pas seulement accordés aux jeunes gens se destinant aux carrières libérales.

On a souvent demandé la simplification des billets de chemins de fer qui seraient catalogués d'après quelques grandes zones kilométriques. Le conseil général du Nord va plus loin pour les militaires. Ils devraient pouvoir faire n'importe quel voyage pour 1 fr. 50. Avec sa population croissante, le département du Nord coopère au renfort des régiments qui gardent la frontière de l'Est. Même en payant le quart de place, beaucoup de militaires ne peuvent à bon compte venir voir leurs familles, comme le font les soldats incorporés à proximité de leurs foyers.

Pour obliger les soldats à fréquenter les écoles régimentaires, le département de l'Aisne réclame la prolongation du service pour tous ceux qui, après trois ans de régiment, ne sauraient pas lire et écrire.

Le Cher, pays d'élevage, voit émettre le vœu tendant à ne faire que tous les cinq ans la conscription des chevaux avec le concours de personnes non rétribuées.

Désireux d'assurer la sécurité dans les campagnes, plusieurs conseils généraux ont voté l'augmentation de l'effectif des brigades de gendarmerie; dans bien des localités, elles peuvent, sous les ordres d'un seul chef, comprendre une dizaine de soldats de la loi.

L'explorateur Martel

Personne n'a oublié le vaillant explorateur des souterrains de nos causses, M. Martel, qui a parcouru aussi et étudié toutes les grottes de France, d'Autriche et de Grèce.

M. Martel poursuit actuellement ses explorations en Angleterre dans le Yorkshire.

Le premier, M. Martel a réussi à descendre dans le plus grand gouffre actuellement connu de l'Angleterre. C'est le *Gaping-Gyhl* (trou-qui-bâille), abîme béant dans la montagne d'Ingleborough. Toutes les tentatives faites jusqu'à présent pour en atteindre le fond avaient échoué, à cause surtout de l'obstacle formé par un ruisseau qui s'engouffre en cascade dans l'abîme. Grâce à son outillage spécial, M. Martel a pu pénétrer jusqu'au bas, à cent mètres de profondeur. Il a découvert là une immense salle souterraine, probablement la plus vaste du Royaume-Uni, longue de 150 mètres, large et haute de 30. Cette salle communique par des canaux naturels, impraticables, avec une source distante de deux kilomètres.

Le *Bradford Observer* a consacré un long article élogieux à cette exploration hardie, dont la réussite vaudra probablement à M. Martel des adhérents britanniques à la Société de spéléologie dont il est le président-fondateur et qui compte déjà près de 250 membres, tant français qu'étrangers. Ajoutons qu'il explore les cavernes et les eaux souterraines des Iles-Britanniques, investi d'une mission scientifique de notre ministre de l'instruction publique.

Mise en liberté

La fille Bonnéry, qui avait été mise en état d'arrestation sous prévention de complicité de crime d'infanticide, a bénéficié d'une ordonnance

de non-lieu et a été mise en liberté. On annonce même son prochain mariage avec son séducteur. Sur les trois prévenues du début, il ne reste plus à la disposition de la Justice que la mère Bonnéry. On dit même que cette dernière simule la folie et qu'elle a été l'objet d'un examen médical.

La frairie du faubourg St-Georges

Le faubourg St-Georges célèbre, demain dimanche, 1^{er} septembre, sa fête annuelle en l'honneur de la St-Julien.

Le dimanche, grand bal champêtre à 3 heures du soir. A l'entrée de la nuit, brillante illumination au gaz et aux flammes de bengale. A 9 heures, continuation du bal.

Lundi, continuation de la fête :

A 3 heures, amusements enfantins de toutes sortes : jeu du baquet, jeu du croquant, jeu de la poêle, course en sac, course pédestre, grand concours de grimaces. A 5 heures, grande fantasia malgache exécutée par *Bouragnou*.

Ces divers jeux seront réglés par M. Delfour, pépiniériste, rue Barry, qui offre gracieusement l'entrée de son jardin à tous les visiteurs.

Le soir, grand bal jusqu'à minuit.

La fête sera brillamment décorée par M. Delfour, pépiniériste horticulteur, dont le bon goût est connu de tous les Cadurciens.

Le Secrétaire, Julien FOURASTIÉ.

Actes de vandalisme

Cette nuit, des jeunes gens en goguette, sans doute, ont enlevé la grande pipe-enseigne fixée à la porte du débit de tabac, situé boulevard Gambetta-Nord, et tenu par M. Carles, ex sous-officier.

La pipe a été emportée et n'a pu encore être retrouvée.

Ces jours derniers, la pipe-enseigne du bureau de tabac de la place au bois a subi le même sort.

Les mêmes *fricoteurs* ont également enlevé un cœur en plâtre recouvert d'une couche dorée, qui était fixé à la porte d'entrée du collège des Petits-Carmes.

Le sacré-cœur des Petits-Carmes a été retrouvé en mille morceaux à la porte dudit établissement.

Une enquête se poursuit. Espérons que la police ne tardera pas à mettre la main sur les auteurs de ces plaisanteries d'un très mauvais goût.

Théâtre de Cahors

Des pourparlers sont engagés entre la Municipalité et le directeur du théâtre de Montauban, pour l'exploitation de notre scène durant la saison théâtrale prochaine.

Les prévoyants de l'Avenir

Société civile de Retraites

Avoir social au 31 juil. 1895. 14,924,721 fr. 21
— 31 août — 15,069,876 fr. 43

Le président de la 405^e section (Cahors), a l'honneur de rappeler que les adhésions et les versements sont reçus, à la Mairie, le premier dimanche de chaque mois, de 10 heures à midi.

Chaque sociétaire doit être muni de sa carte afin de faciliter les recherches et éviter les erreurs.

PARAZINES,
Président de la 405^e section des
Prévoyants de l'Avenir.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 29 juillet 1895

Présidence de M. François Cangardel, président
Le procès verbal de la dernière séance est adopté.

M. le secrétaire général dépose les publications reçues.

M. Gary, continue la lecture de la *monographie de la rivière du Lot*, par M. Paul Armand.

Ce passage du manuscrit de notre regretté confrère, décrit les principales curiosités que l'on découvre sur les bords de cette rivière, dans la partie comprise entre Cahors et son embouchure; signale les plus importantes crues du Lot etc.

La société, selon l'usage à pareille époque, se sépare jusqu'au premier lundi d'Octobre.

Avant de lever la séance, le présent procès-verbal est approuvé.

La foudre

On télégraphie de Perpignan :

Vers une heure du matin, la foudre est tombée sur les montagnes de Nyer, près d'Olette, atteignant un troupeau dont 25 bêtes ont été foudroyées.

Le gardien, enveloppé par la décharge électrique, n'a pas été blessé. Le couteau qu'il tenait à la main a disparu ainsi que son chien.

A la cathédrale de Rodez

Rodez, 30 août.

Depuis quelques temps, de nombreux vols étaient commis à la cathédrale. Non seulement on faisait main-basse sur le contenu des tronc, mais on enlevait les dessus de l'autel, les cierges et jusqu'à l'huile des lampes, sans que quiconque pût s'expliquer comment ces déprédations étaient accomplies.

Les choses en étaient là, lorsqu'un Frère char-

gé de veiller à la bonne tenue de l'église entendit comme un bruit de coups de marteau frappés sur un tronc, et ce bruit partait d'une chapelle voisine du chœur.

Le Frère courut vers cette chapelle et trouva, le marteau à la main, occupé à dévaliser un tronc, le jeune Sabathier, âgé de douze ans, en qui il reconnut l'un des petits miséreux secourus par l'évêché.

Ce méchant gamin avait même, affirmé les témoins, menacé de son couteau, si elles ne se retirèrent, plusieurs personnes dont la présence le gênait pour accomplir son exploit.

Il fait, assure-t-on, partie d'une bande de crocheteurs. Il a été écroué à la maison d'arrêt.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 24 au 31 août 1895

Naissances

Gratias, Marcel, rue Sainte-Claire.
Cayrac, Marie, rue Nationale, 55.
Cabanes, Pierre, rue Lastié, 10.

Décès

Baudel, Jean, pêcheur, 68 ans, route de Larroque.
Gaubert, Pierre, ancien entrepreneur, 68 ans, place St-Laurent, 1.
Calvignac, Joseph, rentier, 77 ans, célibataire, rue Labarre, 4.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 29 août et 1^{er} septembre

de 8 à 9 h. 1/2 du soir (*Allées Fénélon*)

Le Carlepoint (P. R.)	Sellenick.
La Petite Mariée (ouverture)	Lecoq.
La Fille du Régiment (Fantaisie)	Donizetti.
Le Bravo (Valse)	Salvayre.
Ah ! vous dirai-je maman	Devergès.
(Air varié pour flûte exécuté par M. THOMAS NI).	
La Dame de cœur (Polka)	Farbach.

VITICULTURE

Campagne contre les vins artificiels

Du Progrès agricole et viticole :

« De toutes les maladies dont nos vignobles sont atteints, la plus désastreuse pour nous est bien la concurrence faite à nos vins naturels, par les mixtures préparées avec les raisins secs, caroubes, riz et autres similaires. »

Sans méconnaître qu'il peut y avoir, en cette année de maladies, quelque exagération dans le « cri du cœur » de notre correspondant, nous pensons avec lui que la fabrication artificielle est un mal très grave, dont on ne se préoccupe pas assez et qui nous ruinerait tous — plus sûrement que les maladies cryptogamiques, quoique peut-être un peu moins vite, — si nous ne savons prendre les mesures nécessaires pour l'enrayer au plus tôt.

Notre correspondant doute que la solution que nous avons proposée, de prohiber la fabrication artificielle, puisse être adoptée en France, et il propose en attendant, la suivante :

« A mon tour, Monsieur le Directeur, permettez-moi d'examiner si, par nous-mêmes, nous ne pourrions pas trouver un remède ou tout au moins une amélioration à cette situation désastreuse. »

« Vous vous souvenez sans doute que l'année dernière, la pléthore produite par l'abondance relative de la récolte avait engagé maints propriétaires, désireux de se débarrasser de leur stock de vins, à faire des expéditions au moyen des wagons-réservoirs. »

« En présence du succès obtenu par ce mode d'expédition, certains négociants ont cru devoir s'intituler du titre de producteurs récoltants pour faire eux-mêmes des expéditions similaires. »

« Qu'en est-il résulté ? Des syndicats de négociants en vins ont attaqué les négociants expéditeurs, se fondant sur la fausse qualification qu'ils se donnaient. Les tribunaux ont donné complètement raison aux syndicats et ont condamné à des dommages-intérêts en faveur des syndicats ces négociants qui trompaient que peu consciencieusement. »

« Ne trouvez-vous pas, Monsieur le directeur, que cet exemple serait bon à suivre ? »

« La fabrication des vins de raisins secs et similaires est assurément licite. Je vais même plus loin, elle peut être honnête. Mais où elle cesse d'être licite, c'est lorsque les fabricants de ces mixtures les vendent pour des produits de raisins frais ou lorsqu'ils les mélangent à ces derniers produits. »

« Individuellement, il nous est très difficile, pour ne pas dire impossible, d'empêcher cette opération plus ou moins honnête. »

« N'avons-nous pas dans la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats le moyen de nous opposer à cette fraude si désastreuse pour nous ? Il me semble que l'article 3 de cette loi doit nous donner satisfaction dans une certaine limite. »

« Voici donc, Monsieur le Directeur, la solution que je vous propose. »

« Que dans chaque département, sous le patronage des Sociétés centrales d'agriculture et des

Comices agricoles, il se forme des Syndicats de viticulteurs qui, ayant de par la loi une existence civile, auront non seulement le droit d'accorder des primes à tous les employés de l'administration qui verbaliseront contre les délinquants, mais encore auront le droit et surtout le devoir de poursuivre civilement lesdits délinquants toutes les fois qu'un de leurs membres leur signalera qu'une faute a été commise. »

« La fédération desdits Syndicats formée par les départements viticoles arrêterait, j'en ai presque la certitude, le mal terrible dont nous sommes les victimes. »

« Comment s'alimenteraient les caisses de ces Syndicats ? Le moyen le plus simple, je crois, serait d'imposer à chacun des syndiqués un versement à la caisse commune, soit de cinq centimes, soit de dix centimes par hectolitre vendu. Ce ne serait pas un grand sacrifice, et on obtiendrait immédiatement des sommes assez importantes pour subvenir aux besoins des Syndicats. »

« Si ce moyen n'aboutissait pas au résultat désiré, il ne nous resterait plus qu'une combinaison, celle de créer des vignobles artificiels au bord des étangs et des mares de nos villages, de fabriquer nous-mêmes les mixtures dont je vous ai parlé au début. Lesdites mixtures vendues au prix de revient, nous ferions non seulement concurrence aux fabriques existantes, mais nous arriverions par ce seul fait à vendre à un prix rémunérateur 25 0/0 de nos produits naturels, quantité indispensable à faire avaler des produits soi-disant scientifiques. »

Le moyen indiqué ci-dessus n'est certes pas sans valeur pratique, et c'est bien volontiers que nous appelons sur lui l'attention de nos Sociétés et Syndicats agricoles.

Mais c'est un peu sans conviction. C'est, en effet, une bien grave affaire que d'organiser l'entente de tant de producteurs; plus grave affaire encore que d'arriver à leur faire verser des cotisations pour entretenir un état-major plus ou moins nombreux d'agents chargés de surveiller dans toute la France les agissements des fraudeurs de tout acabit.

Notre proposition, plus simple, ne peut rencontrer, au contraire, que des adhésions parmi les viticulteurs. Nous ne supposons pas que sur une telle question, on verrait se reproduire les luttes de région à région qui ont marqué jusqu'ici toutes les discussions relatives au régime des boissons.

C'est donc d'une force immense que nous disposerons, le jour où les Sociétés de viticulture inscriront en tête de leurs revendications la prohibition des vins artificiels.

C'est là qu'il faut frapper; le succès nous sera d'autant plus facile que nous pouvons invoquer l'exemple de deux pays où la viticulture occupe aussi une place très importante : l'Espagne et l'Autriche-Hongrie.

Bibliographie

SAINT-NICOLAS. — 16^e année. — Sommaire du 29 août 1895 : Entre fleurs (H. Bezançon). — Gil Blas de Santillane (Meryem Cœcy). — Les marins de la Garde (J. Lemaire). — Horance (Tante Nicole). — L'orphelin de la Nouvelle-Orléans (Eud. Dupuis). — Les yeux de diamant (N. de Sonnailles). — Concours d'anglais. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Wilson, Gaillard, Job, Bermet, Birch, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris — Sommaire du 24 août 1895 : L'heure en Chine : Planchon. — L'éclairage électrique : J. L. — Le sens des couleurs : A. Manger. — Le préhistorique : Galien Mingaud. — Explorations françaises en Guyane : Henri Dehérain. — Une nouvelle maladie contagieuse des rongeurs : Jean Danysz. — Les locomotives électriques : E. Hospitalier. — La météorologie à Paris. — La mer morte américaine : X. West. — Revue des procédés nouveaux : A.-M. Villon. Le méridien initial : A. de Lapparent. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 19 août 1895 : Ch. de Villedeuil. — L'Association française pour l'avancement des sciences : M. Otto. — Électricité pratique : J. L.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES (N^o 18)

La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Petites inventions. — Recettes et procédés utiles.

Un numéro, 0 fr. 50.

Dans les cas de constipation, dyspepsies, gastralgies, etc., les Pilules Suisses ont été employées souvent avec beaucoup de succès. 1 fr. 50 la boîte.

LA RÉUNION INDUSTRIELLE
AG contre l'**INCENDIE**
SIÈGE SOCIAL :
29, Rue de Richelieu, à Paris.
La Société demande des Courtiers, Agents et Inspecteurs producteurs dans toute la France; elle reçoit directement les propositions. **FORTS REMISES,**

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS EN AUVERGNE et dans le Limousin

Avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 1^{er} Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et compris les itinéraires A, B et C, déterminés comme suit :

ITINÉRAIRE A

L'itinéraire A comprend :

1^o Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

2^o Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers, Nantes; St-Sulpice-Launoy pour le point de départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.

ITINÉRAIRE B

L'itinéraire B comprend :

1^o Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon;

2^o Le parcours circulaire ci-après défini :

Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figear, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

ITINÉRAIRE C

L'itinéraire C comprend :

1^o Le parcours circulaire ci-après défini :

Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figear, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche);

2^o Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus.

Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux; Capdenac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

PRIX DES BILLETS

GARES de départ	ITINÉRAIRE A		ITINÉRAIRE B		ITINÉRAIRE C	
	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.
Paris	98 f.	73 f.	120 f.	90 f.	> f.	> f.
Orléans	86	64	108	81	>	>
Blois	86	64	108	81	>	>
Tours	91	68	113	85	>	>
Le Mans	103	77	123	94	>	>
Angers	103	77	123	94	>	>
Nantes	113	87	133	104	>	>
Poitiers	91	68	>	>	91	68
Angoulême	91	68	>	>	86	64
Périgueux	86	64	>	>	81	60
Bordeaux	98	73	>	>	98	73
Agen	98	73	>	>	91	68
Montauban	98	73	>	>	86	64
Toulouse	103	77	>	>	91	68

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 10% du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, aux prix du tarif G. V. n° 2.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

BAINS DE MER DE L'Océan

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du 1^{er} Mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulignen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau Beg-Meil, Fouesnant, Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1^o Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe.

La durée de validité de ces billets 33 jours peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement :

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes, est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller ou au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deça.

2^o Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres des dites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

PÈLERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour, il est délivré, chaque année, du 1^{er} mai au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

DEMANDEZ chez **LIBRAIRIE** tous les **LIBRAIRIERS** et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors) La petite Carte de poche DU LOT

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1^{er} juillet 1895)

De Paris à Toulouse

	17		5		21		35		1125-1131	
	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
PARIS.....	départ.	3 ^h 10s.	10 ^h mat	7 ^h 50s.	11 soir.					
BRIVE.....	arrivée.	6 40	6 30	5 7	11 32					
	départ.	6 50	6 58	5 20	1 10					
Gignac-Cressensac.....	arrivée.	7 28	7 48	5 58	1 48					
	départ.	7 53	7 38	6 1	2 14					
CAZOULÈS.....	arrivée.	8 2	8 2	6 1	2 21					
	départ.	8 15	8 25	6 1	2 22					
Lamothe-Fénélon.....	arrivée.	8 25	8 39	6 1	2 35					
	départ.	8 49	8 49	6 1	2 45					
GOURDON.....	arrivée.	9 1	9 12	6 1	3 10					
	départ.	9 12	9 23	6 1	3 22					
Dégagnac.....	arrivée.	9 32	9 43	6 1	3 33					
	départ.	9 43	9 58	6 1	3 45					
CAHORS.....	arrivée.	10 9	8 44	7 6	4 5					
	départ.	10 9	8 50	7 16	4 20					
Sept-Ponts.....	arrivée.	10 23	10 9	7 16	4 32					
	départ.	10 30	10 30	7 16	4 47					
Cieutat.....	arrivée.	11 3	9 30	7 55	5 31					
	départ.	11 37	9 55	8 19	6 11					
LABENQUE.....	arrivée.	11 52	10 3	8 24	6 25					
	départ.	11 52	10 3	8 24	6 25					
CAUSSADE.....	arrivée.	11 52	10 3	8 24	6 25					
	départ.	11 52	10 3	8 24	6 25					
MONTAUBAN.....	arrivée.	11 52	10 3	8 24	6 25					
	départ.	11 52	10 3	8 24	6 25					
TOULOUSE.....	arrivée.	11 52	10 3	8 24	6 25					

De Toulouse à Paris

	16		1140-1128		26		1126		1136		40	
	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS
TOULOUSE.....	départ.	2 ^h 43	—	7 ^h 5	9 ^h 3	6 ^h mat						
MONTAUBAN.....	arrivée.	3 30	—	7 52	10 36	7 7						
	départ.	3 37	4 33	7 59	10 50	7 30						
CAUSSADE.....	arrivée.	4 1	5 1	8 23	11 31	8 11						
	départ.	4 1	5 1	8 23	11 31	8 11						
LABENQUE.....	arrivée.	—	5 53	—	—	8 50						
	départ.	—	6 2	—	—	8 59						
Cieutat.....	arrivée.	—	6 14	—	—	9 11						
	départ.	—	6 14	—	—	9 20						
Sept-Ponts.....	arrivée.	4 39	6 23	9 1	—	9 30						
	départ.	4 45	6 33	9 8	6 15	9 44						
CAHORS.....	arrivée.	4 45	6 33	9 8	6 28	9 57						
	départ.	4 45	6 33	9 8	6 28	9 57						
Espère.....	arrivée.	—	6 48	—	6 43	10 11						
	départ.	—	7 2	—	6 52	10 20						
Saint-Denis-Catus.....	arrivée.	—	7 2	—	7 1	10 29						
	départ.	—	7 17	—	7 1	10 29						
Dégagnac.....	arrivée.	—	7 26	—	7 18	10 43						
	départ.	—	7 36	—	7 27	10 52						
Saint Clair.....	arrivée.	—	7 36	—	7 37	11 1						
	départ.	—	7 36	—	7 47	11 10						
GOURDON.....	arrivée.	5 28	7 52	9 51	7 47	11 10						
	départ.	5 28	7 52	9 51	7 47	11 10						
Nozac.....	arrivée.	—	8 1	—	7 49	11 12						
	départ.	—	8 19	—	7 49	11 12						
Lamothe-Fénélon.....	arrivée.	—	8 19	—	7 49	11 12						
	départ.	—	8 21	—	7 49	11 12						
CAZOULÈS.....	arrivée.	—	8 21	—	7 49	11 12						
	départ.	—	8 21	—	7 49	11 12						
SOULLAC.....	arrivée.	5 51	8 28	10 14	7 57	11 19						
	départ.	5 54	8 34	10 17	8 4	11 24						
Gignac-Cressensac.....	arrivée.	—	9 4	—	8 36	11 53						
	départ.	—	9 4	—	8 36	11 53						
BRIVE.....	arrivée.	6 32	9 40.	10 55	9 12	12 55						
	départ.	7 3	9 40.	10 55	9 12	12 55						
PARIS.....	arrivée.	4 37	—	10 51	—	11 22						

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 20	12 ^h 50	6 ^h 38
Mercuès.....	6 43	1 4	6 52
Arrêt Douelle	6 47	1 5	6 56
Parnac.....	6 54	1 15	7 4
Luzac.....	7 3	1 22	7 10
Castelfranc.....	7 13	1 35	7 22
Arrêt Prayssac	7 16	1 38	7 25
Puy-l'Évêque.....	7 25	1 46	7 33
Duravel.....	7 32	1 54	7 40
Sotrac-Tourac	7 40	2 3	7 48
Fumel.....	7 49	2 13	7 57
LIBOS. — A.	7 55	2 19	8 3
CAHORS. — A.	3 51	8 11 m	4 34 m
PARIS. — Ar.	11 36	4 37	10 51 m

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	7 ^h 50	11	